

Le Monde Economie

[Au secours ! ma retraite est placée en Bourse...](#)

[Les parachutes s'imposent-ils ?](#)

[Une mise à l'épreuve brutale du système par capitalisation](#)

[Un impact limité pour l'épargne-retraite des Français](#)

[Gestion](#)

[" En Pologne, les fonds de pension ont diversifié le risque "](#)

[Menace sur les " golden years " des seniors américains](#)

[Crise : quatre motifs de préoccupation](#)

[Gregory Mankiw, conseiller économique de George W. Bush](#)

[Les recruteurs de province lorgnent sur les Parisiens](#)

[" Qu'est-ce que tu vas faire à Belfort ? "](#)

[" Dans sa trajectoire de vie, l'entrepreneur social part souvent d'une révolte "](#)

[Un foisonnement d'initiatives en France](#)

[La crise, une occasion en or pour les multinationales émergentes CHRONIQUE](#)

[Les grandes business schools font le plein de candidats](#)

[De plus en plus de candidatures féminines et expérimentées](#)

[◀ article précédent](#)

[article suivant ▶](#)

L'ANALYSE DE LA SEMAINE

Les parachutes s'imposent-ils ?

 **L'**annonce qu'Axel Miller, ancien président du directoire de Dexia, puisse bénéficier d'un parachute doré, a suscité  une vive indignation. Cela tient aux conditions dans lesquelles  il a quitté son entreprise. Mais cela a rappelé au bon souvenir de l'opinion publique le niveau délirant des salaires les plus élevés. Nicolas Sarkozy et Laurence Parisot, présidente du Medef, ont habilement tenté de désamorcer la crise en proposant de " *moraliser* " les rémunérations des dirigeants d'entreprise. On ne verra plus, promettent-ils, de patrons quitter des entreprises en difficulté et percevoir des primes de départ, sous la forme de parachutes dorés, stock-options, et autres retraites chapeaux.

Mais est-ce vraiment la question ? On se souvient de l'émoi soulevé par les conditions avantageuses du départ d'Antoine Zacharias de la direction du groupe Vinci, en 2006. Il n'avait pourtant pas démérité, ayant mené avec succès le développement de son entreprise. Le problème de fond relève donc moins de la bonne gouvernance des entreprises (une question par ailleurs importante) que de la justice sociale. Les propositions du Medef, approuvées par le gouvernement, ne sont pas seulement d'une efficacité douteuse : elles ne répondent pas à l'essentiel.

Le problème dépasse en réalité largement les seuls dirigeants des entreprises cotées au CAC 40. Dans une étude récente, Camille Landais, doctorant à l'Ecole d'économie de Paris, a montré qu'entre 1988 et 2006, la moyenne des 25 000 salaires les plus élevés a augmenté de 29 %, passant de 16 à 20 fois le revenu médian. Au cours de la même période, la moyenne des 2 500 salaires les plus élevés a augmenté de 51 %, passant de 38 à 54 fois le revenu médian. Cette envolée n'est pas propre à la France, comme le constate le Bureau international du travail (BIT) dans son " Rapport sur le travail dans le monde " publié le 16 octobre. Selon le BIT, " *les faits démontrent que*

" Harvard est une école américaine qui fait de son mieux pour être internationale, sans y réussir "

Un diplôme au coeur du marketing des grandes écoles

Les universités, elles aussi...

Marseille propose une formation 100 % maritime

l'évolution de la rémunération des dirigeants a été à la fois un facteur d'accroissement des inégalités et d'inefficacité économique ", l'organisme soulignant que " l'action politique a dès lors un rôle à jouer ".

Ce n'est certainement pas le président de la République qui dira le contraire, lui qui proclamait dans son discours de Toulon le 25 septembre qu'" *un nouveau rapport doit s'instaurer entre l'économie et la politique à travers la mise en chantier de nouvelles réglementations* ". L'instrument le plus naturel et le plus efficace pour répondre à ce défi est la fiscalité. Fort logiquement, le BIT appelle donc à mettre un terme aux allègements d'impôts pour les hauts revenus, à limiter les exemptions fiscales, et à renforcer le caractère progressif des systèmes fiscaux.

Il paraît raisonnable de se concentrer d'abord sur ces stock-options et parachutes dorés qui choquent tant les Français, dans la mesure où ces instruments permettent aux entreprises qui les versent et aux dirigeants qui les reçoivent, de bénéficier de régimes fiscaux très favorables. On pourrait ainsi envisager, d'une part, de mettre un terme à la déductibilité des parachutes dorés de l'impôt sur les sociétés, et d'autre part, d'accroître la fiscalité portant sur les rémunérations très élevées, quelle que soit leur forme. Malheureusement, il ne semble pas - pour le moment - que le gouvernement soit disposé à s'engager dans cette voie. Il a refusé d'inscrire dans la loi de finances pour 2009 un amendement, voté par les députés, qui limitait les avantages fiscaux liés aux parachutes dorés pour les entreprises. Quant aux bénéficiaires de ces rémunérations, ils profitent à plein de l'effet conjugué des niches fiscales et du bouclier fiscal. Ils sont donc immunisés contre toute tentative d'accroître leur contribution fiscale. Ainsi, M. Sarkozy s'est-il privé des moyens de mettre en oeuvre la moralisation qu'il appelle de ses voeux. Ce n'est pas le moindre de ses paradoxes.

THIBAUT GAJDOS

Thibault Gajdos est chargé de recherche CNRS-Centre d'économie de la Sorbonne.

◀ **article précédent**

article suivant ▶